

Synthèse

## **Japon : les autorités avaient été alertées d'irrégularités à Fukushima**

jeudi 24 mars 2011, par [BOUTHIER Antoine](#) (Date de rédaction antérieure : 22 mars 2011).

Le 7 février, un mois avant le séisme et le tsunami qui ont endommagé la centrale nucléaire de Fukushima, l'agence de régulation nucléaire japonaise a autorisé le maintien pendant 10 années supplémentaires du plus ancien des six réacteurs de la centrale, malgré des avertissements concernant sa sécurité, a révélé lundi 21 mars le *New York Times*.

L'agence en question avait signalé des craquelures sur le groupe électrogène de sûreté du réacteur n° 1 de Fukushima Dai-Ichi. Elle avait toutefois autorisé le maintien du réacteur sous réserve que les opérations de maintenance soient renforcées. Le résumé des délibérations est en ligne sur le site du ministère japonais de l'économie, du commerce et de l'industrie, dont dépend l'agence.

Les craquelures auraient rendu les moteurs du générateur électrique plus vulnérables à la corrosion causée par l'eau de mer. Le tsunami a fortement endommagé ces moteurs, ce qui a provoqué l'arrêt du système de refroidissement, vital pour le réacteur.

Une dizaine de jours avant la catastrophe, Tokyo Electric Power (Tepco) avait remis un document aux autorités dans lequel il reconnaissait avoir faussé les données des registres de contrôle. L'entreprise avait précédemment assuré avoir vérifié une trentaine de pièces, avant d'admettre qu'elle n'en avait rien fait.

Tepco a notamment avoué qu'une carte d'alimentation d'une valve de contrôle de température de réacteur n'avait pas été inspectée pendant onze ans, bien que les techniciens, qui s'étaient contentés d'un contrôle de routine, aient indiqué le contraire.

L'agence de régulation avait alors conclu que « *la gestion de la maintenance était inappropriée* » et que la « *qualité des travaux d'inspection étaient insuffisants*. »

### **« L'ENSEMBLE DU RÉACTEUR ÉTAIT VÉTUSTE »**

Pourtant, quelques semaines plus tôt, lorsque l'agence a autorisé le non remplacement du réacteur défectueux, de nombreuses irrégularités avaient déjà été constatées. Cette décision sème le doute sur l'indépendance des panels d'experts comme celui qui a autorisé l'extension du réacteur n° 1 de Fukushima Dai-Ichi, au-delà de la limite de 40 ans généralement admise.

Le réacteur a été construit en 1971. Pendant le processus de décision de la commission, Tepco avait affirmé que le réacteur pouvait être opérationnel pendant 60 ans.

« *Il n'est pas possible de dire dans quelle mesure les manquements constatés concernant l'entretien et le contrôle des installations ont influencé ou non la cascade de problème découlant du séisme* », a noté l'Agence, qui avait toutefois enjoint Tepco de corriger sa conduite et de dresser un nouveau plan de maintenance d'ici au 2 juin.

Cité par le *New York Times*, Mitsuo Tanaka, un ingénieur qui a contribué à la fabrication des réacteurs de la centrale Fukushima Dai-Ichi, a déclaré que ces derniers étaient clairement hors d'âge. « *Il était grand temps de remplacer le réacteur* », a-t-il dit. « *Certes, le tsunami l'aurait endommagé de toute façon. Mais les tuyaux, la mécanique, l'informatique et même l'ensemble du réacteur étaient vétustes, cela n'a fait qu'aggraver le risque.* »

Eisaku Sato, l'ancien préfet de Fukushima et opposant au nucléaire, avait déjà dénoncé l'inefficacité de l'agence de contrôle. En 2000, un inspecteur avait signalé à l'agence des craquelures sur l'enceinte de confinement de la centrale de Fukushima. Le préfet n'avait appris la nouvelle que deux ans plus tard. « *Les régulateurs se sont assis sur le rapport concernant les craquelures* », affirme-t-il. Jusqu'ici, les rapports entre Tepco et les autorités étaient perçus comme conflictuels. Mais pour M. Sato, ce nouvel incident met en lumière des rapports de connivence entre les autorités de régulation gouvernementales et les opérateurs du nucléaire.

Pendant les dix années à venir, de nombreux réacteurs atteindront l'âge fatidique de 40 ans et les coûts de remplacement s'annoncent astronomiques. Les opposants au nucléaire dans le pays estiment que c'est l'une des raisons pour lesquelles l'agence de sécurité nucléaire et industrielle nippone a pu minimiser les problèmes qu'elle a elle-même décelés.

**Antoine Bouthier**

---

**P.-S.**

\* LEMONDE.FR | 22.03.11 | 16h54 • Mis à jour le 22.03.11 | 18h25